

*AMCD : Antenne de prévention et de prise en charge des conduites dopantes*

*CSST : Centre de soins spécialisé en toxicomanie*

*UCSA : Unité de consultations et de soins ambulatoires*

*SMPR : Service médico-psychologique régional*

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

### *Interventions « Sports et dépendances »*

---

#### **Présentation :**

Ces interventions de prévention et d'éducation à la santé ont été réalisées à la maison d'arrêt et au centre de détention de Nantes (de Juillet à Octobre 2007).

Elles ont été mises en place grâce à la formation relative au DIU « Addictions et Société » proposée à l'espace Barbara à Nantes.

Cette dernière implique la réalisation d'un stage en addictologie. Ce stage fut effectué à l'AMCD des Pays de la Loire avec Mr Guérineau, psychologue du sport.

L'AMCD propose des interventions de prévention et d'éducation à la santé auprès de publics sportifs et ou scolaires.

Elle dispose d'un dispositif « animateurs-conférenciers », crée en 2002 à l'initiative de la DRDJS (Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports).

L'équipe « animateurs-conférenciers » est pluridisciplinaire et se compose de professionnels de santé (infirmière, kinésithérapeute, médecins, psychologues), de

professionnels du secteur sportif et éducatif (professeur d'EPS, éducateurs sportifs, entraîneurs...).

L'idée de départ était de s'intéresser à une récente forme d'addiction sans drogues : l'addiction au sport.

De plus, il est communément admis que la prison est une « machine à gonfler ». En effet, certains détenus manifestent un surinvestissement du sport pendant la période de l'incarcération.

A partir de ce constat, l'idée nous est venue d'étudier les liens existants entre une pratique intensive du sport et les conduites à risques (addictives et/ou dopantes) en milieu pénitentiaire.

Le projet de stage était donc de proposer en partenariat avec le CSST, l'UCSA, le SMPR et l'administration pénitentiaire des interventions de prévention et d'éducation à la santé sur les conduites addictives et/ou dopantes en milieu pénitentiaire.

Enfin, les interventions « sports et dépendances » s'inscrivent dans la politique actuelle de réduction des risques.

### **Objectifs des interventions :**

- ▶ Informer et sensibiliser les sportifs détenus sur les conduites addictives et/ou dopantes.
- ▶ Provoquer une réflexion sur la pratique intensive du sport des personnes incarcérées.
- ▶ Créer un lien entre les différents services travaillant en détention, l'administration pénitentiaire et l'antenne de prévention et de prise en charge des conduites dopantes.
- ▶ Promouvoir l'activité physique et sportive et l'éducation à la santé.

## **Bilan :**

Ce rapport d'activité dresse le bilan de huit séances (quatre réalisées à la maison d'arrêt et quatre au centre de détention de Nantes).

Etaient présents lors des interventions en moyenne 6 détenus. Les séances étant ouvertes, nous accueillions de nouveaux détenus ainsi que des « habitués ».

Voici quelques exemples de thèmes abordés au cours des séances :

- *Performance, concurrence et compétition en détention*
  
- *La dépendance*
  
- *Produits dopants et conduites dopantes*
  
- *Le rapport au corps*
  
- *Traitement de substitution et pratique sportive*
  
- *Prise de produits illicites et activité sportive*
  
- *Sport, hygiène et alimentation en détention*

Nous avons pu constater l'existence d'une pratique « sauvage » du sport due en outre, à une difficulté d'accès au sport « encadré » à la maison d'arrêt. Les détenus se relayent et pratiquent des pompes en cellule jusqu'à très tard dans la nuit et jusqu'à épuisement.

Afin d'améliorer les conditions d'exercice du sport en détention, il apparaît nécessaire de changer le terrain pavé de basket ball au centre de détention et ainsi éviter une « casse » régulière.

Les détenus rencontrés se sont avérés très demandeurs d'informations concernant le sport : comment le pratiquer sans risque en cellule, comment s'échauffer, comment s'alimenter avant un exercice physique en sont des exemples. La présence d'un médecin du sport en détention a été mentionnée.

L'existence de ces interventions a permis d'une part, de répondre à un manque d'informations sur la pratique sportive et ses risques (quand elle est pratiquée avec excès) et d'autre part, de créer un espace de parole et d'écoute et ainsi développer chez certains, un « coaching » mutuel au prochain rendez-vous sportif.

Par ailleurs, le sport permet d'assurer une mission de réinsertion notamment par l'intermédiaire des sorties à l'extérieur.

Ces dernières, trop peu nombreuses, ont été évoquées à plusieurs reprises par les détenus et sont à encourager.

## **Conclusion :**

Un des effets pervers de l'incarcération est d'entraîner un surinvestissement de l'activité sportive.

La majorité des détenus rencontrés sont dans un usage abusif et manifestent un « accrochage » à la pratique sportive intensive en détention.

Cependant, dans certains cas, la pratique sportive intensive semble être le reflet d'une potentialité addictive.

Ces interventions présentent un intérêt majeur car elles permettent d'agir dans la phase des conduites d'abus et ainsi opérer un « dés-accrochage » avant l'installation de la dépendance.

## **Perspectives :**

Il a été envisagé de diversifier la pratique sportive des détenus en proposant la mise en place d'un atelier pétanque au centre de détention de Nantes.

Enfin, il est prévu de faire intervenir Mr Guérineau lors des sessions de préparation à la sortie à la maison d'arrêt de Nantes, afin d'inscrire l'exercice physique à l'extérieur dans une pratique modérée, de loisirs.